

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : ASA 16/038/2007 (Public)

Bulletin n° : 218

ÉFAI

9 novembre 2007

Myanmar. Nouveaux éléments d'information concernant les détentions massives, les prises d'otages, les morts en détention et les disparitions forcées

Amnesty International a adressé ce vendredi 9 novembre 2007 aux autorités du Myanmar une synthèse mettant en avant les graves violations des droits humains qui se poursuivent depuis le début de la répression de septembre.

Cette synthèse prélude à la visite au Myanmar prévue la semaine prochaine du rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme, Paulo Sergio Pinheiro.

« Les détentions arbitraires généralisées, les prises d'otages, les passages à tabac et les actes de torture en détention, ainsi que les disparitions forcées, réfutent à l'évidence les assertions du gouvernement du Myanmar concernant un retour à la normale, a déclaré Catherine Baber, directrice du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Plutôt que de dénoncer l'ingérence dans leur souveraineté, les autorités du Myanmar doivent tenir leurs promesses de " pleine et entière " coopération avec les Nations unies, en autorisant M. Pinheiro à se déplacer sans restriction et en mettant en œuvre les améliorations concrètes relatives aux droits humains proposées par le Conseil des droits de l'homme et le Conseil de sécurité. »

Amnesty International est notamment préoccupée par :

- la détention prolongée de quelque 700 prisonniers politiques, dont au moins 15 personnes condamnées à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à neuf ans et demi ;
- une politique gouvernementale consistant à prendre en « otages » membres de la famille et amis afin que les personnes recherchées se livrent aux autorités ;
- les morts en détention causées par des passages à tabac et d'autres formes de torture ;
- les conditions de détention déplorables, notamment le manque de nourriture, d'eau et d'installations sanitaires, ainsi que le placement des détenus dans des cellules initialement conçues pour servir de niches aux chiens ;
- les disparitions forcées depuis le début de la répression – on ignore tout du sort réservé à au moins 72 personnes ;
- l'incapacité des autorités du Myanmar à s'expliquer sur le nombre de personnes tuées au cours de la répression ;
- la présence attestée de tireurs d'élite sur des camions militaires et des passerelles, qui tiraient à balles réelles sur certains manifestants dans le cadre de la répression, faisant au moins deux morts et plusieurs blessés graves parmi les étudiants ;

- l'interdiction faite aux ambulances de se rendre auprès des victimes dans les rues au cours des manifestations de septembre et l'ordre donné aux cliniques privées de ne pas soigner les blessés.

Amnesty International demande aux autorités du Myanmar de livrer toutes les informations dont elles disposent sur les victimes et les personnes qui ont disparu. En outre, elles doivent fournir au rapporteur spécial la liste exhaustive de toutes les personnes détenues et condamnées depuis le début de la répression et lui permettre de se rendre sans restriction dans tous les lieux de détention et les crématoriums.

Pour consulter la version intégrale de la synthèse, veuillez cliquer sur :

<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGASA160372007>

Vous pouvez aussi consulter les témoignages audio de moines qui ont assisté aux violentes attaques dirigées contre une école de formation monastique à Myitkyina, dans l'extrême nord du pays, le 25 septembre : www.amnesty.org

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International – 1 Easton St., Londres, WC1X 0DW <http://www.amnesty.org>